

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

**Séance publique du 9 DECEMBRE 2021 à 18h00**

Date de convocation : 2 décembre 2021

<b>Délibération</b>
<b>N°C2021_270</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>77</b>
<b>Votants :</b>	<b>63</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>63</b>
Pour :	63
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE :** HERAS Guillaume

**PRESENTS :** ALAUX Sylvie ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUSQUET Didier ; BRAINEZ Marie-Ange ; BREHON Bruno ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GUENFICI Ali ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; LETEISSIER Gérard, LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; POCIELLO Jacques ; RENAULT Régine ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; TUBAU Marcel ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; LAPALU Christian ; MALQUIER Bertrand ; RIO Jean-Louis ;

**EXCUSES :** BASTIE Yves ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; KAISER Stéphanie ; LENOIR Alexia ; PINET Marie-Christine ; RIVEL Jean-Luc ; ROGER-MATEILLE Séverine

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** ABED Yamina (délibération C2021\_241) ; ALDEBERT Didier (délibération C2021\_272) ; ALVAREZ Jean-Michel (délibération C2021\_272) ; BELART Xavier (délibération C2021\_272) ; COUSIN Sylvie (délibération C2021\_272) ; HERAS délibération C2021\_272) ; HERNANDEZ Joël (délibérations C2021\_243 et C2021\_270) ; JULES Jean-Claude (délibération C2021\_272) ; LAPALU Christian (délibérations C2021\_270 et C2021\_272) ; MALQUIER Bertrand (délibérations C2021\_243, C2021\_270 et C2021\_272) ; PY Michel (délibérations C2021\_243, C2021\_270 et C2021\_272) ; RIO Jean-Louis (délibération C2021\_241)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** BOUISSET Cyrielle ; CALMON Julien ; CODORNIU Didier ; COURREGES Jean-Pierre ; FAURAN Jean-Paul ; MARTIN Henri ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; RAPINAT Evelyne ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; THIVENT Viviane ; VERGNES Magali ; VICO Alain

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :** ABED Yamina (de la délibération C2021\_227 à C2021\_240 et à partir de la délibération C2021\_242) ; COUSIN Sylvie (de la délibération C2021\_227 à C2021\_271 et à partir de la délibération C2021\_273) ; JULES Jean-Claude (de la délibération C2021\_227 à C2021\_271 et à partir de la délibération C2021\_273) ; MALQUIER Bertrand (jusqu'à la délibération C2021\_235) ; PY Michel (de la délibération C2021\_227 à C2021\_242, de la délibération C2021\_244 à C2021\_269, la délibération C2021\_271 et à partir de la délibération C2021\_273)

**Nomenclature Etat : Finances locales – Subventions**

**OBJET : FINANCES - Attribution d'avances sur subventions pour l'exercice 2022**

Le rapporteur rappelle que le budget du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, sera voté en 2022.

Il rappelle également que le Grand Narbonne souhaite accompagner les organismes et les associations qui participent à l'exercice de ses compétences.

## N°C2021\_270 (2)

Certaines associations soutenues par le Grand Narbonne doivent faire face à différentes dépenses dès le premier janvier 2022 et ne disposent pas d'une trésorerie suffisante.

Afin de permettre à ces associations historiquement subventionnées, d'assurer leur fonctionnement courant et de mettre en place leurs actions dès le début de l'année, il est proposé de décider l'attribution d'avances sur leurs subventions de fonctionnement 2022 selon la répartition suivante :

- Association Centre d'Art et de Culture Narbonne	400 000 €
- Association FORCE Montpellier	15 600 €
- Association IDEAL Narbonne	67 200 €
- Association FACE Aude Narbonne	10 000 €
- Association BGE	22 600 €
- Association Mission Locale Jeunes Narbonne	100 000 €
- Association GEASA Narbonne	2 500 €
- EPIC Grand Narbonne Tourisme	450 000 €

Monsieur Christian LAPALU ne prendra pas part aux débats et au vote sur l'attribution d'avance de subvention pour la Mission Locale Jeunes.

Messieurs Bertrand MALQUIER, Michel PY et Joël HERNANDEZ ne prendront pas part aux débats et au vote sur l'attribution d'avance de subvention pour l'EPIC Grand Narbonne Tourisme

### **A l'unanimité, le Conseil décide :**

- D'attribuer les avances de subventions telles que détaillées ci-dessus ;
- D'imputer les dépenses correspondantes au chapitre 65 prévu à cet effet au budget principal 2022 de la Communauté d'Agglomération ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document administratif, technique ou financier relatif à ce dossier.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

**le : 20/12/2021  
et de sa publication  
le : 20/12/2021**

**Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus**

**Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne**

**Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

